

Demande de candidature – Programme du diplôme

À utiliser à partir de janvier 2016

EXEMPLE

À compter de 2016, la Demande de candidature devra être déposée en ligne à l'adresse <http://myschool.ibo.org>.

Ce document reflète le contenu de la demande en ligne ; les établissements intéressés devront également fournir des informations sur le personnel concerné par le programme, le budget prévu durant les cinq années de mise en œuvre du programme, ainsi que des informations concernant les matières et l'enchaînement des cours proposés.

Ce document est fourni à titre de référence uniquement.



Programme du diplôme

Demande de candidature – Programme du diplôme

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais
en janvier 2016 sous le titre
Application for candidacy: Diploma Programme

Publié en janvier 2016

Publié par
Organisation du Baccalauréat International
15 Route des Morillons
1218 Le Grand-Saconnex
Genève, Suisse

Représentée par
IB Publishing Ltd, Churchillplein 6, 2517 JW La Haye, Pays-Bas

© Organisation du Baccalauréat International 2016

L'Organisation du Baccalauréat International (couramment appelée l'IB) propose quatre programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible. Cette publication fait partie du matériel publié pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

L'IB peut être amené à utiliser des sources variées dans ses travaux, mais vérifie toujours l'exactitude et l'authenticité des informations employées, en particulier dans le cas de sources participatives telles que Wikipédia. L'IB respecte les principes de la propriété intellectuelle et s'efforce toujours d'identifier les détenteurs des droits relatifs à tout matériel protégé par le droit d'auteur et d'obtenir d'eux, avant publication, l'autorisation de réutiliser ce matériel. L'IB tient à remercier les détenteurs de droits d'auteur qui ont autorisé la réutilisation du matériel apparaissant dans cette publication et s'engage à rectifier dans les meilleurs délais toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'esprit international cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez consulter à cet effet la page www.ibo.org/fr/copyright.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB par l'intermédiaire du magasin en ligne de l'IB sur le site store.ibo.org.

Courriel : sales@ibo.org

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.



Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

CHERCHEURS

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

INFORMÉS

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

SENSÉS

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

COMMUNICATIFS

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

INTÈGRES

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

OUVERTS D'ESPRIT

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

ALTRUISTES

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

AUDACIEUX

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

ÉQUILIBRÉS

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

RÉFLÉCHIS

Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.

Norme A. Philosophie : le projet éducatif de l'établissement et les valeurs qui le fondent reflètent la philosophie de l'IB

Application concrète A1. La déclaration de mission et l'énoncé de philosophie de l'établissement sont alignés sur ceux de l'IB.

1. Veuillez fournir la déclaration de mission actuellement en vigueur dans l'établissement.
2. Dans quelle mesure la déclaration de mission de l'établissement est-elle actuellement alignée sur celle de l'IB ?
 Entièrement Partiellement Révision requise
3. Quel processus l'établissement a-t-il utilisé ou compte-t-il utiliser pour affiner sa déclaration de mission et l'aligner davantage sur celle de l'IB ? [500 mots]
4. Dans quelle mesure la philosophie éducationnelle de votre établissement est-elle alignée sur celle de l'IB ?
 Entièrement Partiellement Révision requise
5. Quel processus l'établissement a-t-il utilisé ou compte-t-il utiliser pour affiner sa philosophie éducationnelle et l'aligner davantage sur celle de l'IB ? [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A2. Les instances décisionnelles, l'équipe de direction pédagogique, l'équipe administrative et l'ensemble du personnel démontrent une compréhension de la philosophie de l'IB.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue le plan d'action ainsi que les informations fournies pour l'application concrète A.3.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A3. La communauté scolaire démontre une compréhension et un engagement envers le programme.

Durant la phase d'examen, avant de déposer cette demande de candidature, l'établissement doit impérativement avoir réalisé une étude de faisabilité visant à comparer les applications concrètes et les politiques actuellement en vigueur dans l'établissement à celles exigées par l'IB pour assurer une mise en œuvre réussie du Programme du diplôme.

1. Indiquez la ou les personnes responsables de l'étude de faisabilité, et les parties prenantes impliquées dans ce processus. [Sélectionnez dans la liste de membres du personnel et du personnel enseignant associée au compte de l'établissement]
2. Indiquez quels autres groupes d'interlocuteurs ont été impliqués dans l'étude de faisabilité. Choisissez toutes les mentions qui s'appliquent :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Parents | <input type="checkbox"/> Autorités locales compétentes en matière d'éducation |
| <input type="checkbox"/> Élèves | <input type="checkbox"/> Ministère de l'Éducation |
| <input type="checkbox"/> Instances décisionnelles | |
| <input type="checkbox"/> Membres de la communauté | |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : | |

3. Décrivez brièvement le processus adopté par l'établissement pour réaliser l'étude de faisabilité. [500 mots]
4. Durant la phase d'examen, l'établissement aura aussi mis en place des actions visant à informer sa communauté au sujet du programme et à gagner le soutien des principales parties prenantes. Veuillez utiliser le tableau ci-dessous pour fournir des informations sur les actions mises en place jusqu'à présent par l'établissement et sur leurs résultats.

Groupe	Actions mises en place	Principaux résultats
Instances décisionnelles	[100 mots]	[100 mots]
Autorités locales compétentes en matière d'éducation	[100 mots]	[100 mots]
Parents	[100 mots]	[100 mots]
Équipe de direction pédagogique	[100 mots]	[100 mots]
Enseignants et membres du personnel	[100 mots]	[100 mots]
Autres (veuillez indiquer le groupe)	[100 mots]	[100 mots]

5. Fournissez toute information supplémentaire sur les actions mises en place par l'établissement pour informer sa communauté et mobiliser le soutien en faveur du programme. [250 mots]

Chargez l'étude de faisabilité (le cas échéant)

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A4. L'établissement développe et promeut la sensibilité internationale ainsi que toutes les qualités du profil de l'apprenant de l'IB dans l'ensemble de la communauté scolaire.

1. Décrivez comment la sensibilité internationale, telle qu'exprimée dans le profil de l'apprenant de l'IB, sera développée et promue dans l'ensemble de la communauté scolaire.

Application concrète A5. L'établissement encourage l'action responsable au sein de la communauté scolaire et au-delà.

1. Indiquez les interactions qu'entretiennent actuellement l'établissement et ses élèves avec la communauté environnante (indiquer toutes les mentions qui s'appliquent).
 - Installations/Ressources de l'établissement mises à la disposition de la communauté
 - Soutien financier direct de la communauté à l'établissement (collecte de fonds pour l'établissement scolaire, subventions, dons, exonérations fiscales ou exemptions de redevances forfaitaires)
 - Les installations de la communauté soutiennent les activités de l'établissement
 - L'établissement a mis en place des relations de coopération avec des entreprises locales, des associations ou d'autres institutions d'enseignement
 - La communauté scolaire participe à des initiatives locales relevant du service à la communauté
 - La communauté scolaire participe à des événements organisés au sein de la communauté locale
 - L'établissement scolaire invite des membres de la communauté à effectuer des activités bénévoles au sein de l'établissement
 - L'établissement scolaire n'a aucune relation avec la communauté
 - Autre

Application concrète A6. L'établissement promeut une communication ouverte reposant sur la compréhension et le respect.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue la demande d'autorisation et les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A7. L'établissement accorde une grande importance à l'apprentissage des langues, y compris la langue maternelle, la langue du pays où se situe l'établissement et d'autres langues.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète A8. L'établissement participe à la communauté internationale de l'IB.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète A9. L'établissement rend les programmes et la philosophie de l'IB accessibles aux élèves.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète C2.1 ainsi que dans le tableau sur les inscriptions projetées d'élèves dans la section contenant les données sur le programme.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique A9.a. L'établissement dispense le Programme du diplôme dans son intégralité et exige qu'un certain nombre de ses élèves prépare le diplôme complet et non pas uniquement des cours du Programme du diplôme pour des matières individuelles.

1. Les élèves devront-ils satisfaire à des critères d'admission ou de sélection afin de pouvoir s'inscrire au programme ?

Oui

Non

a. Dans l'affirmative, décrivez la politique d'admission ou de sélection utilisée pour l'inscription des élèves au programme.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique A9.b. L'établissement favorise l'accès au diplôme et aux cours du Programme du diplôme pour tous les élèves pouvant bénéficier de l'éducation dispensée dans le cadre du programme.

1. De quelle manière l'établissement encouragera-t-il les élèves à suivre le Programme du diplôme ? [250 mots]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique A9.c. L'établissement a mis en place des stratégies pour encourager les élèves à préparer l'intégralité du diplôme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes A.9, A.9a et A.9b.

Norme B : organisation

Norme B1. Direction et structure : les structures dirigeante et administrative de l'établissement assurent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Application concrète B1.1. L'établissement a mis en place des systèmes permettant d'informer régulièrement les instances décisionnelles des progrès réalisés dans la mise en œuvre et le développement du programme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète B1.2. L'établissement a mis en place une structure de gouvernance et de direction qui soutient la mise en œuvre du programme.

1. Quel type d'instances décisionnelles ou d'autorités compétentes en matière d'éducation sont-elles chargées de la supervision de l'établissement ?
 - Instances gouvernementales / d'État / ministère de l'Éducation
 - Conseil d'administration / assemblée des gouverneurs
 - Commission scolaire / Conseil scolaire / Agence locale chargée de l'enseignement
 - Instances décisionnelles diocésaines/paroissiales ou d'autres autorités confessionnelles
 - Instances décisionnelles définies par le ou les propriétaires de l'établissement
 - Entreprise / société commerciale
 - Conseil d'établissement / Comité consultatif
 - Aucun
 - Autre (veuillez préciser) :
2. Décrivez brièvement les instances décisionnelles ou les autorités compétentes en matière d'éducation rattachées à l'établissement. [250 mots]

- a. Comment les instances décisionnelles ou les autorités compétentes en matière d'éducation rattachées à l'établissement sont-elles constituées ?
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Publiquement élues | <input type="checkbox"/> Composées du ou des propriétaires de l'établissement |
| <input type="checkbox"/> Nommées par un représentant élu / un organisme élu | <input type="checkbox"/> Information non disponible |
| <input type="checkbox"/> Nommées par le ou les propriétaires de l'établissement | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : |
- b. Expliquez brièvement les domaines dans lesquels les instances décisionnelles ou les autorités compétentes en matière d'éducation exercent une autorité directe au sein de l'établissement. [500 mots]
3. Décrivez la manière dont l'équipe de direction pédagogique collaborera pour diriger la mise en œuvre du programme. [500 mots]
4. Qui sera responsable du recrutement du personnel chargé de dispenser le programme dans l'établissement ? [500 mots]
5. Décrivez brièvement les difficultés éventuelles auxquelles est confronté l'établissement pour recruter et/ou conserver du personnel, y compris les dispositions prévues pour résoudre ces difficultés. [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B1.3. Le chef d'établissement ou le directeur de section et le coordonnateur du programme exercent une direction pédagogique alignée sur la philosophie du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le plan d'action et l'organigramme de l'établissement.

1. En l'absence d'une langue commune au sein du personnel, comment l'équipe de direction pédagogique garantira-t-elle la cohérence de la mise en œuvre et du développement du programme ? [500 mots]
2. Compte tenu des informations fournies sur l'établissement, au moins une des langues d'enseignement de l'établissement est différente des langues de travail de l'IB. En tenant compte de ceci, comment l'équipe de direction pédagogique garantira-t-elle la cohérence de la mise en œuvre et du développement du programme ? [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B1.4. L'établissement a nommé un coordonnateur du programme dont les fonctions ont été clairement définies et qui dispose de suffisamment de temps, de soutien et de ressources pour assumer les responsabilités qui en découlent.

1. Quel pourcentage de son horaire hebdomadaire le coordonnateur du programme de l'IB consacrera-t-il aux responsabilités associées à ce rôle ?

Répartition horaire du travail du coordonnateur du programme

Tâche	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
Coordination du programme	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
Autre (précisez la tâche)	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
Autre (précisez la tâche)	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B1.5. L'établissement élabore et met en œuvre des politiques et des procédures qui soutiennent le programme.

1. Décrivez le processus à travers lequel l'établissement élaborera des politiques en accord avec les attentes de l'IB (politique d'admission, politique linguistique, politique concernant l'inclusion/ les besoins en matière de soutien à l'apprentissage, politique d'évaluation et politique d'intégrité intellectuelle). Indiquez les parties prenantes qui seront impliquées dans l'élaboration des politiques et précisez la façon dont l'établissement garantira l'application et la révision de chacune de ces politiques.

Exigence spécifique B1.5.a. L'établissement a une politique d'admission qui clarifie les conditions d'inscription au sein de l'établissement et au Programme du diplôme.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les réponses fournies aux questions de la section A.9a. Cette exigence doit être en place au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour y répondre. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B1.5.b. L'établissement a mis au point et applique une politique linguistique en accord avec les attentes de l'IB.

1. Décrivez le soutien dont bénéficieront les élèves qui maîtrisent le mieux une langue différente de la ou des langues d'enseignement de l'établissement. [500 mots]

- Indiquez les mesures que l'établissement a instaurées ou qu'il compte instaurer pour soutenir la langue que les élèves maîtrisent le mieux lorsque celle-ci est différente de la ou des langues d'enseignement de l'établissement. Précisez si ce soutien sera apporté pendant le temps scolaire.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B1.5.c. L'établissement a mis au point et applique une politique d'éducation inclusive / de besoins en matière de soutien à l'apprentissage en accord avec les attentes de l'IB et la politique d'admission de l'établissement.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette exigence. Cette exigence doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour y répondre. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Exigence spécifique B1.5.d. L'établissement a mis au point et applique une politique d'évaluation en accord avec les attentes de l'IB.

- Décrivez le système / la politique d'évaluation actuellement en vigueur dans l'établissement et indiquez les différences constatées lorsque vous avez établi une comparaison avec les modalités d'évaluation du Programme du diplôme. [500 mots]

Exigence spécifique B1.5.e. L'établissement a mis au point et applique une politique d'intégrité intellectuelle en accord avec les attentes de l'IB.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette exigence au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette exigence soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les dispositions prévues pour le projet de réflexion ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette exigence.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B1.5.f. L'établissement respecte le règlement et les procédures de l'IB régissant toute forme d'évaluation conduite dans le cadre des examens du Programme du diplôme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette exigence. Cette exigence doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place

les dispositions nécessaires pour y répondre. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète B1.6. L'établissement a mis en place des systèmes assurant la pérennité et le développement continu du programme.

L'IB consultera le plan d'action afin de s'assurer que l'établissement a défini avec clarté des dispositions prévues, des responsabilités et des échéances pour le développement continu du programme.

Application concrète B1.7. L'établissement procède à des évaluations de la mise en œuvre du programme dans lesquelles sont impliquées toutes les parties prenantes.

Cette application concrète ne devant être ni en place ni en cours au moment de l'autorisation, nous n'avons à ce stade aucune question spécifique la concernant.

Norme B2. Ressources et soutien : les ressources et la structure de soutien de l'établissement permettent la mise en œuvre du programme.

Application concrète B2.1. Les instances décisionnelles allouent des fonds pour assurer la mise en œuvre et le développement continu du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le tableau du budget.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.1.a. L'allocation de fonds comprend des ressources et une supervision adéquates pour le programme créativité, activité, service (CAS) ainsi que la nomination d'un coordonnateur du programme CAS.

1. Quel pourcentage de son emploi du temps hebdomadaire le coordonnateur CAS consacrera-t-il à ses responsabilités liées au programme CAS ?

Répartition horaire du travail du coordonnateur du programme CAS

Tâche	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue le tableau du budget.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.1.b. L'allocation de fonds comprend des ressources adéquates pour mettre en œuvre le cours de théorie de la connaissance sur deux ans.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue le tableau du budget.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.2. L'établissement dispose d'un personnel qualifié pour mettre en œuvre le programme.

1. Vous trouverez ci-dessous le résumé des informations que vous avez fournies sur le personnel enseignant et administratif. Vous pouvez si vous le souhaitez mettre à jour ces informations dans la section consacrée au personnel de l'établissement.

2. Tous les enseignants qui participeront au programme satisfont-ils aux normes locales/régionales/nationales applicables au personnel enseignant ?

Oui

Non

3. Nombre d'enseignants à temps plein [Calculé à partir des informations fournies dans la section du profil de l'établissement scolaire consacrée au personnel] :

4. Nombre d'enseignants à temps partiel [Calculé à partir des informations fournies dans la section du profil de l'établissement scolaire consacrée au personnel] :

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.3. L'établissement veille à ce que les enseignants et les membres de la direction participent à des activités de perfectionnement professionnel reconnues par l'IB.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.2 et B2.3a ainsi que le plan d'action et le tableau du budget.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.3.a. L'établissement respecte les exigences de l'IB en matière de perfectionnement professionnel dans le cadre de l'autorisation et de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme du diplôme.

1. Vous trouverez ci-dessous le résumé des informations que vous avez fournies sur le perfectionnement professionnel de l'IB suivi par le personnel enseignant et administratif. Si vous n'avez pas saisi d'informations sur le perfectionnement professionnel suivi par votre personnel enseignant et administratif, veuillez mettre à jour ces renseignements dans la section consacrée au personnel de l'établissement. [Un tableau sera fourni à partir des informations communiquées dans la section du profil de l'établissement scolaire consacrée au personnel]
2. Décrivez brièvement les dispositions prévues par l'établissement pour accueillir et former les nouveaux membres du personnel en charge du programme qui seront recrutés après l'autorisation. [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.4. L'établissement alloue des plages horaires pour la planification et la réflexion coopératives dans l'emploi du temps des enseignants.

1. Veuillez décrire les pratiques de planification coopérative actuellement en place dans l'établissement. [250 mots]
2. Le cas échéant, veuillez mettre à jour les informations que vous avez fournies dans la demande de candidature. [Le tableau rempli dans la demande de candidature sera fourni pour être revu et mis à jour.]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.5. Les environnements d'apprentissage physiques et en ligne, les installations, les ressources et le matériel spécialisé soutiennent la mise en œuvre du programme.

1. Veuillez fournir des informations sur les installations et ressources de l'établissement qui soutiennent la mise en œuvre du programme, ou mettre à jour les informations fournies.

Installation ou ressource	Description de l'installation ou de la ressource	Comment cette installation soutient-elle la mise en œuvre du programme ?	Projets de développements ultérieurs des installations/ressources, le cas échéant
Installations destinées à l'éducation physique / l'athlétisme	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Laboratoires de science	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Studios/ateliers d'arts visuels	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Installations spécialisées	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Installations destinées à la musique	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Espaces d'exposition / de spectacles	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Installations destinées aux arts d'interprétation	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Autres installations/ressources	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]

2. Quelles ressources et expertise au sein de sa communauté l'établissement a-t-il identifiées pour soutenir la mise en œuvre du programme? (Veuillez inclure les organisations non gouvernementales locales, les organisations caritatives, les employeurs et les institutions d'enseignement supérieur avec lesquelles vous avez pu passer des accords.) [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.5.a. Les laboratoires et les ateliers utilisés pour les matières des groupes 4 et 6 fournissent des environnements d'apprentissage sûrs et efficaces.

L'IB évaluera cette exigence durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.5.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.5.b. En matière de technologie de l'information, l'établissement dispose des installations appropriées pour soutenir la mise en œuvre du programme.

Veillez décrire les installations de technologie de l'information qui seront mises à la disposition des élèves et des enseignants et préciser leur emplacement.

1. Parmi les caractéristiques suivantes, lesquelles s'appliquent à l'approche actuelle de votre établissement concernant l'utilisation de la technologie pour l'apprentissage ?

- | | |
|--|------------------|
| <input type="checkbox"/> Un ordinateur portable ou périphérique par élève | |
| <input type="checkbox"/> Ordinateurs partagés dans les classes dans l'ensemble de l'établissement | Nb d'ordinateurs |
| <input type="checkbox"/> Installations informatiques centralisées | Nb d'ordinateurs |
| <input type="checkbox"/> Ordinateurs partagés à la disposition des élèves à la bibliothèque | Nb d'ordinateurs |
| <input type="checkbox"/> Un ordinateur portable ou autre appareil par enseignant | |
| <input type="checkbox"/> Ordinateurs partagés pour les enseignants | Nb d'ordinateurs |
| <input type="checkbox"/> Tableaux blancs interactifs dans les classes dans l'ensemble de l'établissement | |
| <input type="checkbox"/> Autre (décrire) | Nb d'ordinateurs |

2. L'établissement dispose-t-il d'un accès constant à Internet ?

- Oui Non

3. L'établissement a-t-il un réseau WiFi ?

- Oui Non

4. Veuillez préciser tout type de restriction imposée par l'établissement concernant l'accès des élèves ou du personnel au réseau WiFi ou à Internet. [100 mots]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.5.c. L'établissement dispose d'un endroit sécurisé pour conserver les épreuves et les fournitures d'examen dont l'accès est contrôlé et réservé aux membres de la direction.

1. Décrivez l'infrastructure dans laquelle l'établissement prévoit de mener la ou les sessions d'examens afin de vérifier sa conformité à la réglementation et aux procédures d'organisation des examens du Programme du diplôme, pour pouvoir ainsi garantir l'intégrité de leur déroulement. Des informations sur la conservation des épreuves d'examen dans un endroit sûr et sécurisé doivent aussi être fournies. [500 mots]

Application concrète B2.6. La bibliothèque ou la médiathèque et les ressources qu'elle contient jouent un rôle central dans la mise en œuvre du programme.

Veillez décrire la bibliothèque physique et/ou virtuelle et les ressources imprimées, électroniques et multimédia disponibles dans l'établissement en fournissant les informations requises dans les questions suivantes.

1. Les élèves ont-ils accès à la bibliothèque de manière autonome ?

- Oui Non

2. Peuvent-ils librement consulter et emprunter des ressources à la bibliothèque ?

- Oui Non

3. Durant quels horaires les élèves peuvent-ils accéder à la bibliothèque ? [Indiquez les horaires]

4. La bibliothèque comprend-elle des espaces où les élèves peuvent étudier de manière autonome ?

- Oui Non

5. La bibliothèque est-elle conçue en fonction du groupe d'âge correspondant au programme ?

- Oui Non

a. Si vous avez répondu non, à quels autres utilisateurs la bibliothèque est-elle ouverte ? [250 mots]

6. Comment la bibliothèque est-elle utilisée comme soutien pour l'apprentissage en classe entière ? [250 mots]

7. Décrivez la façon dont la bibliothèque/médiathèque est gérée (précisez les responsabilités de la personne en charge de la bibliothèque/médiathèque, et les accords éventuellement en place avec d'autres bibliothèques). [500 mots]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.6.a. La bibliothèque ou la médiathèque contient suffisamment de matériel approprié pour soutenir la mise en œuvre du Programme du diplôme.

1. Veuillez préciser les ressources imprimées, électroniques et multimédia dont pourront disposer les élèves du Programme du diplôme, y compris le nombre total de chaque type de ressources et la ou les langues dans lesquelles chaque type de ressource est proposé.

Type de ressource	Langue	Langue	Langue
Nombre total d'ouvrages de référence générale (par langue)			
Nombre total d'ouvrages autres que de fiction (par langue)			
Nombre total d'ouvrages de fiction (par langue)			
Nombre total de périodiques imprimés (par langue)			
Nombre total d'abonnements en ligne à des ressources de référence générale (par langue)			
Nombre total de revues en lignes ou d'autres publications virtuelles (par langue)			
Ressources supplémentaires imprimées, électroniques ou multimédia			

2. Indiquez si la bibliothèque contient les ressources suffisantes pour commencer la mise en œuvre du programme, les critères qui vous ont permis d'aboutir à cette conclusion ainsi que les dispositions prévues par l'établissement pour combler d'éventuelles lacunes. [500 mots]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.7. L'établissement assure l'accès à des informations sur des problèmes d'ordre mondial tout en considérant différentes perspectives.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.5 et B2.6 ainsi que le plan d'action.

Application concrète B2.8. L'établissement soutient les élèves ayant des besoins en matière d'apprentissage ou de soutien à l'apprentissage ainsi que leurs enseignants.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète B2.9. L'établissement a mis en place des systèmes pour guider et conseiller les élèves tout au long du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.9a et B2.2.

Exigence spécifique B2.9.a. L'établissement conseille les élèves sur les possibilités d'études supérieures.

1. De quelle manière l'établissement fournira-t-il des renseignements aux élèves sur le Programme du diplôme ainsi que sur les choix qui s'offrent à eux en matière d'enseignement supérieur et d'orientation professionnelle ? [500 mots]

Application concrète B2.10. L'emploi du temps des élèves est conçu de manière à ce que toutes les exigences du programme puissent être remplies.

1. Remplissez le tableau sur les matières proposées et l'enchaînement des cours pour le Programme du diplôme.

Groupe de matières	
Nom de la matière	
Heures d'enseignement en 1 ^{re} année	
Heures d'enseignement en 2 ^e année	
Nom de la matière à enseigner 1 an avant le début du Programme du diplôme	
Nom de la matière à enseigner 2 ans avant le début du Programme du diplôme	
Langue d'enseignement	
Niveau	
Nombre actuel d'élèves	
Estimation du nombre d'élèves	

Tous les cours du niveau supérieur et au moins un cours du niveau moyen doivent être enseignés durant les deux années du programme. L'enseignement de deux matières maximum au niveau moyen sur une seule année peut être autorisé. Il est à noter que cette exception est prévue pour offrir davantage de souplesse aux établissements où cet aménagement répond à un besoin réel du fait de contraintes horaires incontournables. Elle ne doit pas être généralisée dans le modèle du Programme du diplôme. Toutes les matières du Programme du diplôme sont conçues comme des expériences d'apprentissage sur deux ans (tel qu'indiqué dans le guide *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique*).

2. Proposerez-vous une ou plusieurs matières au niveau moyen sur une seule année ?

Oui Non

3. Si vous répondez oui à la question précédente, le système affichera une liste des matières renseignées par l'établissement comme matières proposées au niveau moyen, et vous demandera d'indiquer dans quelle année chacune d'entre elles sera proposée.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.10.a. L'emploi du temps respecte le nombre d'heures recommandé pour chaque matière au niveau moyen et au niveau supérieur.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.10.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.10.b. L'emploi du temps intègre le déroulement sur deux ans du cours de théorie de la connaissance.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.10 et B2.10c.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.10.c. L'emploi du temps respecte la simultanéité des apprentissages dans le Programme du diplôme.

1. Heures d'enseignement

a. Nombre de semaines d'enseignement que comporte l'année scolaire dans l'établissement

b. Nombre de périodes d'enseignement que les élèves suivent chaque semaine

c. Durée, en minutes, de chaque période d'enseignement

2. L'établissement devra-t-il ou a-t-il dû modifier l'emploi du temps hebdomadaire des élèves de manière à garantir le respect du nombre d'heures d'enseignement recommandé pour tous les éléments du Programme du diplôme, y compris les matières au niveau moyen et au niveau supérieur et la théorie de la connaissance (TdC), et permettre la simultanéité des apprentissages ?

Oui

Non

- a. Dans l'affirmative, veuillez exposer la situation actuelle et expliquer les modifications que l'établissement prévoit d'apporter.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B2.11. L'établissement utilise les ressources et les compétences de la communauté pour améliorer l'apprentissage au sein du programme.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.5.

Application concrète B2.12. L'établissement alloue des ressources pour que, selon le programme enseigné, tous les élèves réalisent leur exposition (PP), mènent à bien leur projet personnel (PEI) ou leur projet communautaire (pour les programmes se terminant en 3^e ou 4^e année du PEI), rédigent leur mémoire (Programme du diplôme) ou réalisent leur projet de réflexion (POP).

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement et en passant en revue des informations tirées du tableau du budget.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Norme C : programme d'études

Norme C1. Planification coopérative : la planification et la réflexion coopératives soutiennent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Application concrète C1.1. Les exigences du programme sont considérées lors de la planification et de la réflexion coopératives.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4 ainsi que les aperçus de cours.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C1.1.a. La planification et la réflexion coopératives comprennent l'intégration de la théorie de la connaissance dans chaque matière.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C1.1.b. La planification et la réflexion coopératives explorent les liens et les relations unissant les matières et approfondissent la connaissance, la compréhension et les compétences partagées par les différentes disciplines.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C1.2. La planification et la réflexion coopératives ont lieu de manière régulière et systématique.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C1.3. L'articulation verticale et horizontale du programme d'études est abordée lors de la planification et de la réflexion coopératives.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.4. La planification et la réflexion coopératives permettent à tous les enseignants d'avoir une vue d'ensemble des expériences d'apprentissage des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.5. La planification et la réflexion coopératives sont fondées sur des objectifs d'apprentissage convenus d'avance.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.6. La planification et la réflexion coopératives tiennent compte des différents besoins éducationnels et styles d'apprentissage des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.7. La planification et la réflexion coopératives reposent sur l'évaluation du travail et de l'apprentissage des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.8. La planification et la réflexion coopératives tiennent compte du fait que le développement linguistique des élèves relève de la responsabilité de tous les enseignants.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.9. Les qualités du profil de l'apprenant de l'IB sont prises en compte lors de la planification et de la réflexion coopératives.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4.

Norme C2. Programme établi : le programme établi de l'établissement reflète la philosophie de l'IB.

Application concrète C2.1. Le programme établi est complet et est aligné sur les exigences du programme.

1. Les élèves inscrits au programme devront-ils satisfaire à d'autres exigences obligatoires ?

Oui Non

a. Dans l'affirmative, indiquez quelles exigences doivent impérativement être remplies à chaque année du programme.

Exigence spécifique (désignation)	<input type="checkbox"/> Examen <input type="checkbox"/> Programme d'études <input type="checkbox"/> Structure d'enseignement <input type="checkbox"/> Emploi du temps <input type="checkbox"/> Autre
Année du PEI (1^{re} ou 2^e) :	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année <input type="checkbox"/> 2 ^e année

Remarque supplémentaire [100 mots]

b. Veuillez identifier les obstacles à la mise en œuvre du programme qui résultent de ces exigences, et expliquez la façon dont l'établissement compte les surmonter. [250 mots]

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.10 et B2.10c.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C2.1.a. Le programme d'études permet d'atteindre les objectifs globaux et les objectifs spécifiques de chaque groupe de matières et du tronc commun.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.10.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C2.1.b. Le programme d'études facilite la simultanéité des apprentissages.

L'IB évaluera cette exigence durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.10c.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.c. Le programme d'études est équilibré de telle sorte que les élèves ont un choix de matières raisonnable.

1. De quelle manière l'établissement a-t-il choisi les matières et les niveaux du Programme du diplôme et sur quels critères s'est-il basé pour effectuer cette sélection ?

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.d. L'établissement élabore ses propres programmes de cours pour chaque matière qu'il propose et pour la théorie de la connaissance.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette exigence au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette exigence soit en place au moment de l'autorisation. L'IB évaluera ce point durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les aperçus de cours. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette exigence.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.2. Le programme établi est à la disposition des membres de la communauté scolaire.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C2.3. Le programme établi tient compte des expériences d'apprentissage antérieures des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C2.4. Le programme établi identifie les connaissances, les concepts, les compétences et les attitudes à développer au fil du temps.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.5. Le programme établi permet aux élèves de réaliser des actions significatives répondant à leurs propres besoins et à ceux d'autres personnes.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C2.6. Le programme établi comprend des expériences significatives pour les élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C2.7. Le programme établi cherche à sensibiliser les élèves à des problèmes individuels, locaux, nationaux et mondiaux.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.8. Le programme établi offre des possibilités de réfléchir sur les éléments communs à tous les êtres humains, la diversité et les perspectives multiples.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.9. Le programme établi repose sur les publications de l'IB en vigueur et fait l'objet d'une révision régulière pour intégrer les développements qui ont lieu au sein du programme.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours, les informations fournies pour l'application concrète A.8 ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.10. Le programme établi intègre les politiques élaborées par l'établissement pour soutenir le programme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action. Nous passerons également en revue les réponses aux questions se rapportant à l'application concrète B1.5.

Application concrète C2.11. Le programme établi encourage les élèves à développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours, les informations

fournies pour l'application concrète C1.9 ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Norme C3. Enseignement et apprentissage : l'enseignement et l'apprentissage reflètent la philosophie de l'IB.

Application concrète C3.1. L'enseignement et l'apprentissage sont alignés sur les exigences du programme.

Exigence spécifique C3.1.a. L'enseignement et l'apprentissage au sein de l'établissement traitent tous les objectifs globaux et spécifiques de chaque matière.

Application concrète C3.2. L'enseignement et l'apprentissage sollicitent les élèves en qualité de chercheurs et les invitent à se montrer sensés.

Application concrète C3.3. L'enseignement et l'apprentissage tiennent compte des connaissances et des compétences déjà acquises par les élèves.

Application concrète C3.4. L'enseignement et l'apprentissage favorisent la compréhension et la mise en pratique des principes d'intégrité intellectuelle.

Application concrète C3.5. L'enseignement et l'apprentissage permettent aux élèves de devenir activement responsables de leur propre apprentissage.

Application concrète C3.6. L'enseignement et l'apprentissage s'intéressent aux éléments communs entre les êtres humains, à la diversité et aux perspectives multiples.

Application concrète C3.7. L'enseignement et l'apprentissage tiennent compte de la diversité des besoins linguistiques des élèves, y compris des besoins de ceux qui étudient dans une langue différente de leur langue maternelle.

Application concrète C3.8. L'enseignement et l'apprentissage montrent que le développement linguistique des élèves relève de la responsabilité de tous les enseignants.

Application concrète C3.9. L'enseignement et l'apprentissage font appel à un éventail varié de stratégies.

Application concrète C3.10. L'enseignement et l'apprentissage sont différenciés afin de répondre aux différents besoins éducationnels et styles d'apprentissage des élèves.

Application concrète C3.11. L'enseignement et l'apprentissage reposent sur un éventail de ressources incluant les technologies de l'information.

Application concrète C3.12. L'enseignement et l'apprentissage permettent aux élèves de développer des attitudes et des compétences grâce auxquelles ils peuvent réaliser des actions significatives répondant à leurs propres besoins et à ceux d'autres personnes.

Application concrète C3.13. L'enseignement et l'apprentissage encouragent les élèves à réfléchir sur ce qu'ils apprennent, à la manière dont ils apprennent et aux raisons pour lesquelles ils le font.

Application concrète C3.14. L'enseignement et l'apprentissage favorisent un environnement d'apprentissage stimulant basé sur la compréhension et le respect.

Application concrète C3.15. L'enseignement et l'apprentissage encouragent les élèves à démontrer ce qu'ils ont appris de plusieurs façons.

Application concrète C3.16. L'enseignement et l'apprentissage développent chez les élèves les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

Norme C4. Évaluation : l'évaluation au sein de l'établissement reflète les principes de l'IB en matière d'évaluation des élèves.

Application concrète C4.1. L'évaluation au sein de l'établissement est alignée sur les exigences du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B1.5d.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C4.1.a. L'évaluation de l'apprentissage des élèves repose sur les objectifs et les critères d'évaluation propres à chaque matière.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette exigence au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette exigence soit en place au moment de l'autorisation. L'IB évaluera ce point durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les aperçus de cours ainsi que le calendrier préliminaire indiquant les échéances de l'établissement pour l'envoi des composantes d'évaluation interne et externe. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette exigence.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C4.2. L'établissement communique aux membres de la communauté scolaire les principes, la politique et les procédures en vigueur en matière d'évaluation.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.3. L'établissement utilise un éventail de stratégies et d'outils pour évaluer l'apprentissage des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.4. L'établissement fournit aux élèves un retour d'information leur permettant d'orienter et d'améliorer leur apprentissage.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.5. Les systèmes dont dispose l'établissement pour consigner les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.6. Les systèmes dont dispose l'établissement pour communiquer les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.7. L'établissement analyse les données de l'évaluation afin d'orienter l'enseignement et l'apprentissage.

Cette application concrète ne devant être ni en place ni en cours au moment de l'autorisation, nous n'avons à ce stade aucune question spécifique la concernant.

Application concrète C4.8. L'établissement offre des possibilités aux élèves de participer et de réfléchir à l'évaluation de leur travail.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.9. L'établissement a mis en place des systèmes garantissant que tous les élèves peuvent démontrer la consolidation de leur apprentissage, par le biais de la réalisation de l'exposition (PP), du projet personnel (PEI) ou du projet communautaire (pour les programmes se terminant en 3^e ou 4^e année du PEI), du mémoire (Programme du diplôme) ou du projet de réflexion (POP) selon le programme enseigné.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue la description du processus du mémoire ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Norme A. Philosophie : le projet éducatif de l'établissement et les valeurs qui le fondent reflètent la philosophie de l'IB

Application concrète A1. La déclaration de mission et l'énoncé de philosophie de l'établissement sont alignés sur ceux de l'IB.

1. Veuillez fournir la déclaration de mission actuellement en vigueur dans l'établissement.
2. Dans quelle mesure la déclaration de mission de l'établissement est-elle actuellement alignée sur celle de l'IB ?
 Entièrement Partiellement Révision requise
3. Quel processus l'établissement a-t-il utilisé ou compte-t-il utiliser pour affiner sa déclaration de mission et l'aligner davantage sur celle de l'IB ? [500 mots]
4. Dans quelle mesure la philosophie éducationnelle de votre établissement est-elle alignée sur celle de l'IB ?
 Entièrement Partiellement Révision requise
5. Quel processus l'établissement a-t-il utilisé ou compte-t-il utiliser pour affiner sa philosophie éducationnelle et l'aligner davantage sur celle de l'IB ? [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A2. Les instances décisionnelles, l'équipe de direction pédagogique, l'équipe administrative et l'ensemble du personnel démontrent une compréhension de la philosophie de l'IB.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue le plan d'action ainsi que les informations fournies pour l'application concrète A.3.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A3. La communauté scolaire démontre une compréhension et un engagement envers le programme.

Durant la phase d'examen, avant de déposer cette demande de candidature, l'établissement doit impérativement avoir réalisé une étude de faisabilité visant à comparer les applications concrètes et les politiques actuellement en vigueur dans l'établissement à celles exigées par l'IB pour assurer une mise en œuvre réussie du Programme du diplôme.

1. Indiquez la ou les personnes responsables de l'étude de faisabilité, et les parties prenantes impliquées dans ce processus. [Sélectionnez dans la liste de membres du personnel et du personnel enseignant associée au compte de l'établissement]
2. Indiquez quels autres groupes d'interlocuteurs ont été impliqués dans l'étude de faisabilité. Choisissez toutes les mentions qui s'appliquent :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Parents | <input type="checkbox"/> Autorités locales compétentes en matière d'éducation |
| <input type="checkbox"/> Élèves | <input type="checkbox"/> Ministère de l'Éducation |
| <input type="checkbox"/> Instances décisionnelles | |
| <input type="checkbox"/> Membres de la communauté | |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : | |

3. Décrivez brièvement le processus adopté par l'établissement pour réaliser l'étude de faisabilité. [500 mots]
4. Durant la phase d'examen, l'établissement aura aussi mis en place des actions visant à informer sa communauté au sujet du programme et à gagner le soutien des principales parties prenantes. Veuillez utiliser le tableau ci-dessous pour fournir des informations sur les actions mises en place jusqu'à présent par l'établissement et sur leurs résultats.

Groupe	Actions mises en place	Principaux résultats
Instances décisionnelles	[100 mots]	[100 mots]
Autorités locales compétentes en matière d'éducation	[100 mots]	[100 mots]
Parents	[100 mots]	[100 mots]
Équipe de direction pédagogique	[100 mots]	[100 mots]
Enseignants et membres du personnel	[100 mots]	[100 mots]
Autres (veuillez indiquer le groupe)	[100 mots]	[100 mots]

5. Fournissez toute information supplémentaire sur les actions mises en place par l'établissement pour informer sa communauté et mobiliser le soutien en faveur du programme. [250 mots]

Chargez l'étude de faisabilité (le cas échéant)

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A4. L'établissement développe et promeut la sensibilité internationale ainsi que toutes les qualités du profil de l'apprenant de l'IB dans l'ensemble de la communauté scolaire.

1. Décrivez comment la sensibilité internationale, telle qu'exprimée dans le profil de l'apprenant de l'IB, sera développée et promue dans l'ensemble de la communauté scolaire.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A5. L'établissement encourage l'action responsable au sein de la communauté scolaire et au-delà.

1. Indiquez les interactions qu'entretiennent actuellement l'établissement et ses élèves avec la communauté environnante (indiquer toutes les mentions qui s'appliquent).

- Installations/Ressources de l'établissement mises à la disposition de la communauté
- Soutien financier direct de la communauté à l'établissement (collecte de fonds pour l'établissement scolaire, subventions, dons, exonérations fiscales ou exemptions de redevances forfaitaires)
- Les installations de la communauté soutiennent les activités de l'établissement
- L'établissement a mis en place des relations de coopération avec des entreprises locales, des associations ou d'autres institutions d'enseignement
- La communauté scolaire participe à des initiatives locales relevant du service à la communauté
- La communauté scolaire participe à des événements organisés au sein de la communauté locale
- L'établissement scolaire invite des membres de la communauté à effectuer des activités bénévoles au sein de l'établissement
- L'établissement scolaire n'a aucune relation avec la communauté
- Autre (veuillez préciser) :

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A6. L'établissement promeut une communication ouverte reposant sur la compréhension et le respect.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue la demande d'autorisation et les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète A7. L'établissement accorde une grande importance à l'apprentissage des langues, y compris la langue maternelle, la langue du pays où se situe l'établissement et d'autres langues.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète A8. L'établissement participe à la communauté internationale de l'IB.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète A9. L'établissement rend les programmes et la philosophie de l'IB accessibles aux élèves.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète C2.1 ainsi que dans le tableau sur les inscriptions projetées d'élèves dans la section contenant les données sur le programme.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique A9.a. L'établissement dispense le Programme du diplôme dans son intégralité et exige qu'un certain nombre de ses élèves prépare le diplôme complet et non pas uniquement des cours du Programme du diplôme pour des matières individuelles.

1. Les élèves devront-ils satisfaire à des critères d'admission ou de sélection afin de pouvoir s'inscrire au programme ?

Oui

Non

a. Dans l'affirmative, décrivez la politique d'admission ou de sélection utilisée pour l'inscription des élèves au programme.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique A9.b. L'établissement favorise l'accès au diplôme et aux cours du Programme du diplôme pour tous les élèves pouvant bénéficier de l'éducation dispensée dans le cadre du programme.

1. De quelle manière l'établissement encouragera-t-il les élèves à suivre le Programme du diplôme ? [250 mots]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique A9.c. L'établissement a mis en place des stratégies pour encourager les élèves à préparer l'intégralité du diplôme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes A.9, A.9a et A.9b.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours Pas en place Pas en place

Norme B : organisation

Norme B1. Direction et structure : les structures dirigeante et administrative de l'établissement assurent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Application concrète B1.1. L'établissement a mis en place des systèmes permettant d'informer régulièrement les instances décisionnelles des progrès réalisés dans la mise en œuvre et le développement du programme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète B1.2. L'établissement a mis en place une structure de gouvernance et de direction qui soutient la mise en œuvre du programme.

1. Quel type d'instances décisionnelles ou d'autorités compétentes en matière d'éducation sont-elles chargées de la supervision de l'établissement ?
 - Instances gouvernementales / d'État / ministère de l'Éducation
 - Conseil d'administration / assemblée des gouverneurs
 - Commission scolaire / Conseil scolaire / Agence locale chargée de l'enseignement
 - Instances décisionnelles diocésaines/paroissiales ou d'autres autorités confessionnelles
 - Instances décisionnelles définies par le ou les propriétaires de l'établissement
 - Entreprise / société commerciale
 - Conseil d'établissement / Comité consultatif
 - Aucun
 - Autre (veuillez préciser) :

2. Décrivez brièvement les instances décisionnelles ou les autorités compétentes en matière d'éducation rattachées à l'établissement. [250 mots]
 - a. Comment les instances décisionnelles ou les autorités compétentes en matière d'éducation rattachées à l'établissement sont-elles constituées ?

<input type="checkbox"/> Publiquement élues	<input type="checkbox"/> Composées du ou des propriétaires de l'établissement
<input type="checkbox"/> Nommées par un représentant élu / un organisme élu	<input type="checkbox"/> Information non disponible
<input type="checkbox"/> Nommées par le ou les propriétaires de l'établissement	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :

 - b. Expliquez brièvement les domaines dans lesquels les instances décisionnelles ou les autorités compétentes en matière d'éducation exercent une autorité directe au sein de l'établissement. [500 mots]

3. Décrivez la manière dont l'équipe de direction pédagogique collaborera pour diriger la mise en œuvre du programme. [500 mots]

4. Qui sera responsable du recrutement du personnel chargé de dispenser le programme dans l'établissement ? [500 mots]

5. Décrivez brièvement les difficultés éventuelles auxquelles est confronté l'établissement pour recruter et/ou conserver du personnel, y compris les dispositions prévues pour résoudre ces difficultés. [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B1.3. Le chef d'établissement ou le directeur de section et le coordonnateur du programme exercent une direction pédagogique alignée sur la philosophie du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le plan d'action et l'organigramme de l'établissement.

1. En l'absence d'une langue commune au sein du personnel, comment l'équipe de direction pédagogique garantira-t-elle la cohérence de la mise en œuvre et du développement du programme ? [500 mots]
2. Compte tenu des informations fournies sur l'établissement, au moins une des langues d'enseignement de l'établissement est différente des langues de travail de l'IB. En tenant compte de ceci, comment l'équipe de direction pédagogique garantira-t-elle la cohérence de la mise en œuvre et du développement du programme ? [500 mots]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B1.4. L'établissement a nommé un coordonnateur du programme dont les fonctions ont été clairement définies et qui dispose de suffisamment de temps, de soutien et de ressources pour assumer les responsabilités qui en découlent.

1. Quel pourcentage de son horaire hebdomadaire le coordonnateur du programme de l'IB consacrera-t-il aux responsabilités associées à ce rôle ?

Répartition horaire du travail du coordonnateur du programme

Tâche	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
Coordination du programme	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
Autre (précisez la tâche)	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
Autre (précisez la tâche)	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B1.5. L'établissement élabore et met en œuvre des politiques et des procédures qui soutiennent le programme.

1. Décrivez le processus à travers lequel l'établissement élaborera des politiques en accord avec les attentes de l'IB (politique d'admission, politique linguistique, politique concernant l'inclusion/ les besoins en matière de soutien à l'apprentissage, politique d'évaluation et politique d'intégrité intellectuelle). Indiquez les parties prenantes qui seront impliquées dans

l'élaboration des politiques et précisez la façon dont l'établissement garantira l'application et la révision de chacune de ces politiques.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B1.5.a. L'établissement a une politique d'admission qui clarifie les conditions d'inscription au sein de l'établissement et au Programme du diplôme.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les réponses fournies aux questions de la section A.9a. Cette exigence doit être en place au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour y répondre. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B1.5.b. L'établissement a mis au point et applique une politique linguistique en accord avec les attentes de l'IB.

1. Décrivez le soutien dont bénéficieront les élèves qui maîtrisent le mieux une langue différente de la ou des langues d'enseignement de l'établissement. [500 mots]
2. Indiquez les mesures que l'établissement a instaurées ou qu'il compte instaurer pour soutenir la langue que les élèves maîtrisent le mieux lorsque celle-ci est différente de la ou des langues d'enseignement de l'établissement. Précisez si ce soutien sera apporté pendant le temps scolaire.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B1.5.c. L'établissement a mis au point et applique une politique d'éducation inclusive / de besoins en matière de soutien à l'apprentissage en accord avec les attentes de l'IB et la politique d'admission de l'établissement.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette exigence. Cette exigence doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour y répondre. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Exigence spécifique B1.5.d. L'établissement a mis au point et applique une politique d'évaluation en accord avec les attentes de l'IB.

1. Décrivez le système / la politique d'évaluation actuellement en vigueur dans l'établissement et indiquez les différences constatées lorsque vous avez établi une comparaison avec les modalités d'évaluation du Programme du diplôme. [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B1.5.e. L'établissement a mis au point et applique une politique d'intégrité intellectuelle en accord avec les attentes de l'IB.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette exigence au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette exigence soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les dispositions prévues pour le projet de réflexion ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette exigence.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B1.5.f. L'établissement respecte le règlement et les procédures de l'IB régissant toute forme d'évaluation conduite dans le cadre des examens du Programme du diplôme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette exigence. Cette exigence doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour y répondre. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète B1.6. L'établissement a mis en place des systèmes assurant la pérennité et le développement continu du programme.

L'IB consultera le plan d'action afin de s'assurer que l'établissement a défini avec clarté des dispositions prévues, des responsabilités et des échéances pour le développement continu du programme.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B1.7. L'établissement procède à des évaluations de la mise en œuvre du programme dans lesquelles sont impliquées toutes les parties prenantes.

Cette application concrète ne devant être ni en place ni en cours au moment de l'autorisation, nous n'avons à ce stade aucune question spécifique la concernant.

Norme B2. Ressources et soutien : les ressources et la structure de soutien de l'établissement permettent la mise en œuvre du programme.

Application concrète B2.1. Les instances décisionnelles allouent des fonds pour assurer la mise en œuvre et le développement continu du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le tableau du budget.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.1.a. L'allocation de fonds comprend des ressources et une supervision adéquates pour le programme créativité, activité, service (CAS) ainsi que la nomination d'un coordonnateur du programme CAS.

1. Quel pourcentage de son emploi du temps hebdomadaire le coordonnateur CAS consacrera-t-il à ses responsabilités liées au programme CAS ?

Répartition horaire du travail du coordonnateur du programme CAS

Tâche	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
Coordination du programme CAS	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
Autre (précisez la tâche)	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]
Autre (précisez la tâche)	[pourcentage du volume horaire hebdomadaire]

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue le tableau du budget.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.1.b. L'allocation de fonds comprend des ressources adéquates pour mettre en œuvre le cours de théorie de la connaissance sur deux ans.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue le tableau du budget.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.2. L'établissement dispose d'un personnel qualifié pour mettre en œuvre le programme.

1. Vous trouverez ci-dessous le résumé des informations que vous avez fournies sur le personnel enseignant et administratif. Vous pouvez si vous le souhaitez mettre à jour ces informations dans la section consacrée au personnel de l'établissement.
2. Tous les enseignants qui participeront au programme satisfont-ils aux normes locales/régionales/nationales applicables au personnel enseignant ?

Oui

Non

3. Nombre d'enseignants à temps plein [Calculé à partir des informations fournies dans la section du profil de l'établissement scolaire consacrée au personnel] :
4. Nombre d'enseignants à temps partiel [Calculé à partir des informations fournies dans la section du profil de l'établissement scolaire consacrée au personnel] :

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.3. L'établissement veille à ce que les enseignants et les membres de la direction participent à des activités de perfectionnement professionnel reconnues par l'IB.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.2 et B2.3a ainsi que le plan d'action et le tableau du budget.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.3.a. L'établissement respecte les exigences de l'IB en matière de perfectionnement professionnel dans le cadre de l'autorisation et de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme du diplôme.

1. Vous trouverez ci-dessous le résumé des informations que vous avez fournies sur le perfectionnement professionnel de l'IB suivi par le personnel enseignant et administratif. Si vous n'avez pas saisi d'informations sur le perfectionnement professionnel suivi par votre personnel enseignant et administratif, veuillez mettre à jour ces renseignements dans la

section consacrée au personnel de l'établissement. [Un tableau sera fourni à partir des informations communiquées dans la section du profil de l'établissement scolaire consacrée au personnel]

2. Décrivez brièvement les dispositions prévues par l'établissement pour accueillir et former les nouveaux membres du personnel en charge du programme qui seront recrutés après l'autorisation. [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours
 En place
 Pas en place

Application concrète B2.4. L'établissement alloue des plages horaires pour la planification et la réflexion coopératives dans l'emploi du temps des enseignants.

1. Veuillez décrire les pratiques de planification coopérative actuellement en place dans l'établissement. [250 mots]
2. Dans le tableau ci-dessous, décrivez les réunions qui soutiendront la mise en œuvre du programme, en précisant les participants, le type de réunion, ses objectifs et sa fréquence.

Intitulé de la réunion	Participants	Fréquence (indiquez une fréquence par type de réunion)	Objectifs
	[100 mots]	<input type="checkbox"/> Quotidienne <input type="checkbox"/> Hebdomadaire <input type="checkbox"/> Bihebdomadaire <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Semi-trimestrielle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Biannuelle <input type="checkbox"/> Annuelle	[100 mots]
	[100 mots]	<input type="checkbox"/> Quotidienne <input type="checkbox"/> Hebdomadaire <input type="checkbox"/> Bihebdomadaire <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Semi-trimestrielle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Biannuelle <input type="checkbox"/> Annuelle	[100 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours
 En place
 Pas en place

Application concrète B2.5. Les environnements d'apprentissage physiques et en ligne, les installations, les ressources et le matériel spécialisé soutiennent la mise en œuvre du programme.

1. Veuillez fournir des informations sur les installations et ressources de l'établissement qui soutiennent la mise en œuvre du programme, ou mettre à jour les informations fournies.

Installation ou ressource	Description de l'installation ou de la ressource	Comment cette installation soutient-elle la mise en œuvre du programme ?	Projets de développements ultérieurs des installations/ressources, le cas échéant
Installations destinées à l'éducation physique / l'athlétisme	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Laboratoires de science	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Studios/ateliers d'arts visuels	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Installations spécialisées	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Installations destinées à la musique	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Espaces d'exposition / de spectacles	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Installations destinées aux arts d'interprétation	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]
Autres installations/ressources	[100 mots]	[100 mots]	[100 mots]

2. Quelles ressources et expertise au sein de sa communauté l'établissement a-t-il identifiées pour soutenir la mise en œuvre du programme? (Veuillez inclure les organisations non gouvernementales locales, les organisations caritatives, les employeurs et les institutions d'enseignement supérieur avec lesquelles vous avez pu passer des accords.) [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours
 En place
 Pas en place

Exigence spécifique B2.5.a. Les laboratoires et les ateliers utilisés pour les matières des groupes 4 et 6 fournissent des environnements d'apprentissage sûrs et efficaces.

L'IB évaluera cette exigence durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.5.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours
 En place
 Pas en place

Exigence spécifique B2.5.b. En matière de technologie de l'information, l'établissement dispose des installations appropriées pour soutenir la mise en œuvre du programme.

Veuillez décrire les installations de technologie de l'information qui seront mises à la disposition des élèves et des enseignants et préciser leur emplacement.

1. Parmi les caractéristiques suivantes, lesquelles s'appliquent à l'approche actuelle de votre établissement concernant l'utilisation de la technologie pour l'apprentissage ?

- | | |
|--|------------------|
| <input type="checkbox"/> Un ordinateur portable ou périphérique par élève | |
| <input type="checkbox"/> Ordinateurs partagés dans les classes dans l'ensemble de l'établissement | Nb d'ordinateurs |
| <input type="checkbox"/> Installations informatiques centralisées | Nb d'ordinateurs |
| <input type="checkbox"/> Ordinateurs partagés à la disposition des élèves à la bibliothèque | Nb d'ordinateurs |
| <input type="checkbox"/> Un ordinateur portable ou autre appareil par enseignant | |
| <input type="checkbox"/> Ordinateurs partagés pour les enseignants | Nb d'ordinateurs |
| <input type="checkbox"/> Tableaux blancs interactifs dans les classes dans l'ensemble de l'établissement | |
| <input type="checkbox"/> Autre (décrire) | Nb d'ordinateurs |

2. L'établissement dispose-t-il d'un accès constant à Internet ?

- Oui Non

3. L'établissement a-t-il un réseau WiFi ?

- Oui Non

4. Veuillez préciser tout type de restriction imposée par l'établissement concernant l'accès des élèves ou du personnel au réseau WiFi ou à Internet. [100 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.5.c. L'établissement dispose d'un endroit sécurisé pour conserver les épreuves et les fournitures d'examen dont l'accès est contrôlé et réservé aux membres de la direction.

1. Décrivez l'infrastructure dans laquelle l'établissement prévoit de mener la ou les sessions d'examens afin de vérifier sa conformité à la réglementation et aux procédures d'organisation des examens du Programme du diplôme, pour pouvoir ainsi garantir l'intégrité de leur déroulement. Des informations sur la conservation des épreuves d'examen dans un endroit sûr et sécurisé doivent aussi être fournies. [500 mots]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.6. La bibliothèque ou la médiathèque et les ressources qu'elle contient jouent un rôle central dans la mise en œuvre du programme.

Veillez décrire la bibliothèque physique et/ou virtuelle et les ressources imprimées, électroniques et multimédia disponibles dans l'établissement en fournissant les informations requises dans les questions suivantes.

1. Les élèves ont-ils accès à la bibliothèque de manière autonome ?

Oui

Non

2. Peuvent-ils librement consulter et emprunter des ressources à la bibliothèque ?

Oui

Non

3. Durant quels horaires les élèves peuvent-ils accéder à la bibliothèque ? [Indiquez les horaires]

4. La bibliothèque comprend-elle des espaces où les élèves peuvent étudier de manière autonome ?

Oui

Non

5. La bibliothèque est-elle conçue en fonction du groupe d'âge correspondant au programme ?

Oui

Non

a. Si vous avez répondu non, à quels autres utilisateurs la bibliothèque est-elle ouverte ? [250 mots]

6. Comment la bibliothèque est-elle utilisée comme soutien pour l'apprentissage en classe entière ? [250 mots]

7. Décrivez la façon dont la bibliothèque/médiathèque est gérée (précisez les responsabilités de la personne en charge de la bibliothèque/médiathèque, et les accords éventuellement en place avec d'autres bibliothèques). [500 mots]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.6.a. La bibliothèque ou la médiathèque contient suffisamment de matériel approprié pour soutenir la mise en œuvre du Programme du diplôme.

1. Veuillez préciser les ressources imprimées, électroniques et multimédia dont pourront disposer les élèves du Programme du diplôme, y compris le nombre total de chaque type de ressources et la ou les langues dans lesquelles chaque type de ressource est proposé.

Type de ressource	Langue	Langue	Langue
Nombre total d'ouvrages de référence générale (par langue)			
Nombre total d'ouvrages autres que de fiction (par langue)			
Nombre total d'ouvrages de fiction (par langue)			
Nombre total de périodiques imprimés (par langue)			
Nombre total d'abonnements en ligne à des ressources de référence générale (par langue)			
Nombre total de revues en lignes ou d'autres publications virtuelles (par langue)			
Ressources supplémentaires imprimées, électroniques ou multimédia			

2. Indiquez si la bibliothèque contient les ressources suffisantes pour commencer la mise en œuvre du programme, les critères qui vous ont permis d'aboutir à cette conclusion ainsi que les dispositions prévues par l'établissement pour combler d'éventuelles lacunes. [500 mots]

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B2.7. L'établissement assure l'accès à des informations sur des problèmes d'ordre mondial tout en considérant différentes perspectives.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.5 et B2.6 ainsi que le plan d'action.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B2.8. L'établissement soutient les élèves ayant des besoins en matière d'apprentissage ou de soutien à l'apprentissage ainsi que leurs enseignants.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc

supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète B2.9. L'établissement a mis en place des systèmes pour guider et conseiller les élèves tout au long du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.9a et B2.2.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.9.a. L'établissement conseille les élèves sur les possibilités d'études supérieures.

1. De quelle manière l'établissement fournira-t-il des renseignements aux élèves sur le Programme du diplôme ainsi que sur les choix qui s'offrent à eux en matière d'enseignement supérieur et d'orientation professionnelle ? [500 mots]

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours En place Pas en place

Application concrète B2.10. L'emploi du temps des élèves est conçu de manière à ce que toutes les exigences du programme puissent être remplies.

1. Remplissez le tableau sur les matières proposées et l'enchaînement des cours pour le Programme du diplôme.

Groupe de matières	
Nom de la matière	
Heures d'enseignement en 1 ^{re} année	
Heures d'enseignement en 2 ^e année	
Nom de la matière à enseigner 1 an avant le début du Programme du diplôme	
Nom de la matière à enseigner 2 ans avant le début du Programme du diplôme	
Langue d'enseignement	
Niveau	
Nombre actuel d'élèves	
Estimation du nombre d'élèves	

Tous les cours du niveau supérieur et au moins un cours du niveau moyen doivent être enseignés durant les deux années du programme. L'enseignement de deux matières maximum

au niveau moyen sur une seule année peut être autorisé. Il est à noter que cette exception est prévue pour offrir davantage de souplesse aux établissements où cet aménagement répond à un besoin réel du fait de contraintes horaires incontournables. Elle ne doit pas être généralisée dans le modèle du Programme du diplôme. Toutes les matières du Programme du diplôme sont conçues comme des expériences d'apprentissage sur deux ans (comme spécifié dans *Le programme du diplôme : des principes à la pratique*).

2. Proposerez-vous une ou plusieurs matières au niveau moyen sur une seule année ?

Oui Non

3. Si vous répondez oui à la question précédente, le système affichera une liste des matières renseignées par l'établissement comme matières proposées au niveau moyen, et vous demandera d'indiquer dans quelle année chacune d'entre elles sera proposée.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.10.a. L'emploi du temps respecte le nombre d'heures recommandé pour chaque matière au niveau moyen et au niveau supérieur.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.10.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.10.b. L'emploi du temps intègre le déroulement sur deux ans du cours de théorie de la connaissance.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.10 et B2.10c.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.10.c. L'emploi du temps respecte la simultanéité des apprentissages dans le Programme du diplôme.

1. Heures d'enseignement

- a. Nombre de semaines d'enseignement que comporte l'année scolaire dans l'établissement
 - b. Nombre de périodes d'enseignement que les élèves suivent chaque semaine
 - c. Durée, en minutes, de chaque période d'enseignement
2. L'établissement devra-t-il ou a-t-il dû modifier l'emploi du temps hebdomadaire des élèves de manière à garantir le respect du nombre d'heures d'enseignement recommandé pour tous les éléments du Programme du diplôme, y compris les matières au niveau moyen et au niveau supérieur et la théorie de la connaissance (TdC), et permettre la simultanéité des apprentissages ?

Oui

Non

- a. Dans l'affirmative, veuillez exposer la situation actuelle et expliquer les modifications que l'établissement prévoit d'apporter.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.11. L'établissement utilise les ressources et les compétences de la communauté pour améliorer l'apprentissage au sein du programme.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.5.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.12. L'établissement alloue des ressources pour que, selon le programme enseigné, tous les élèves réalisent leur exposition (PP), mènent à bien leur projet personnel (PEI) ou leur projet communautaire (pour les programmes se terminant en 3^e ou 4^e année du PEI), rédigent leur mémoire (Programme du diplôme) ou réalisent leur projet de réflexion (POP).

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement et en passant en revue des informations tirées du tableau du budget.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Norme C : programme d'études

Norme C1. Planification coopérative : la planification et la réflexion coopératives soutiennent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Application concrète C1.1. Les exigences du programme sont considérées lors de la planification et de la réflexion coopératives.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4 ainsi que les aperçus de cours.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C1.1.a. La planification et la réflexion coopératives comprennent l'intégration de la théorie de la connaissance dans chaque matière.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C1.1.b. La planification et la réflexion coopératives explorent les liens et les relations unissant les matières et approfondissent la connaissance, la compréhension et les compétences partagées par les différentes disciplines.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C1.2. La planification et la réflexion coopératives ont lieu de manière régulière et systématique.

L'IB évaluera cette application concrète durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C1.3. L'articulation verticale et horizontale du programme d'études est abordée lors de la planification et de la réflexion coopératives.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.4. La planification et la réflexion coopératives permettent à tous les enseignants d'avoir une vue d'ensemble des expériences d'apprentissage des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.5. La planification et la réflexion coopératives sont fondées sur des objectifs d'apprentissage convenus d'avance.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.6. La planification et la réflexion coopératives tiennent compte des différents besoins éducationnels et styles d'apprentissage des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.7. La planification et la réflexion coopératives reposent sur l'évaluation du travail et de l'apprentissage des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.8. La planification et la réflexion coopératives tiennent compte du fait que le développement linguistique des élèves relève de la responsabilité de tous les enseignants.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc

supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C1.9. Les qualités du profil de l'apprenant de l'IB sont prises en compte lors de la planification et de la réflexion coopératives.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.4.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Norme C2. Programme établi : le programme établi de l'établissement reflète la philosophie de l'IB.

Application concrète C2.1. Le programme établi est complet et est aligné sur les exigences du programme.

1. Les élèves inscrits au programme devront-ils satisfaire à d'autres exigences obligatoires ?

- Oui Non

a. Dans l'affirmative, indiquez quelles exigences doivent impérativement être remplies à chaque année du programme.

Exigence spécifique (désignation)	<input type="checkbox"/> Examen <input type="checkbox"/> Programme d'études <input type="checkbox"/> Structure d'enseignement <input type="checkbox"/> Emploi du temps <input type="checkbox"/> Autre
Année du PEI (1^{re} ou 2^e) :	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année <input type="checkbox"/> 2 ^e année

Remarque supplémentaire [100 mots]

b. Veuillez identifier les obstacles à la mise en œuvre du programme qui résultent de ces exigences, et expliquez la façon dont l'établissement compte les surmonter. [250 mots]

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour les applications concrètes B2.10 et B2.10c.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.a. Le programme d'études permet d'atteindre les objectifs globaux et les objectifs spécifiques de chaque groupe de matières et du tronc commun.

L'IB évaluera cette exigence en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.10.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.b. Le programme d'études facilite la simultanéité des apprentissages.

L'IB évaluera cette exigence durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B2.10c.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.c. Le programme d'études est équilibré de telle sorte que les élèves ont un choix de matières raisonnable.

1. De quelle manière l'établissement a-t-il choisi les matières et les niveaux du Programme du diplôme et sur quels critères s'est-il basé pour effectuer cette sélection ?

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.d. L'établissement élabore ses propres programmes de cours pour chaque matière qu'il propose et pour la théorie de la connaissance.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette exigence au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette exigence soit en place au moment de l'autorisation. L'IB évaluera ce point durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les aperçus de cours. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette exigence.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.2. Le programme établi est à la disposition des membres de la communauté scolaire.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C2.3. Le programme établi tient compte des expériences d'apprentissage antérieures des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C2.4. Le programme établi identifie les connaissances, les concepts, les compétences et les attitudes à développer au fil du temps.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.5. Le programme établi permet aux élèves de réaliser des actions significatives répondant à leurs propres besoins et à ceux d'autres personnes.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C2.6. Le programme établi comprend des expériences significatives pour les élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C2.7. Le programme établi cherche à sensibiliser les élèves à des problèmes individuels, locaux, nationaux et mondiaux.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C2.8. Le programme établi offre des possibilités de réfléchir sur les éléments communs à tous les êtres humains, la diversité et les perspectives multiples.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C2.9. Le programme établi repose sur les publications de l'IB en vigueur et fait l'objet d'une révision régulière pour intégrer les développements qui ont lieu au sein du programme.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours, les informations fournies pour l'application concrète A.8 ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C2.10. Le programme établi intègre les politiques élaborées par l'établissement pour soutenir le programme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action. Nous passerons également en revue les réponses aux questions se rapportant à l'application concrète B1.5.

Application concrète C2.11. Le programme établi encourage les élèves à développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue les aperçus de cours, les informations fournies pour l'application concrète C1.9 ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

Norme C3. Enseignement et apprentissage : l'enseignement et l'apprentissage reflètent la philosophie de l'IB.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique concernant les applications concrètes et exigences suivantes relatives à cette norme. Ces applications concrètes devant être en vigueur au moment de l'autorisation, les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui leurs sont associées. Il est possible d'inclure des activités dans votre plan d'action à cet effet.

Application concrète C3.1. L'enseignement et l'apprentissage sont alignés sur les exigences du programme.

Exigence spécifique C3.1.a. L'enseignement et l'apprentissage au sein de l'établissement traitent tous les objectifs globaux et spécifiques de chaque matière.

Application concrète C3.2. L'enseignement et l'apprentissage sollicitent les élèves en qualité de chercheurs et les invitent à se montrer sensés.

Application concrète C3.3. L'enseignement et l'apprentissage tiennent compte des connaissances et des compétences déjà acquises par les élèves.

Application concrète C3.4. L'enseignement et l'apprentissage favorisent la compréhension et la mise en pratique des principes d'intégrité intellectuelle.

Application concrète C3.5. L'enseignement et l'apprentissage permettent aux élèves de devenir activement responsables de leur propre apprentissage.

Application concrète C3.6. L'enseignement et l'apprentissage s'intéressent aux éléments communs entre les êtres humains, à la diversité et aux perspectives multiples.

Application concrète C3.7. L'enseignement et l'apprentissage tiennent compte de la diversité des besoins linguistiques des élèves, y compris des besoins de ceux qui étudient dans une langue différente de leur langue maternelle.

Application concrète C3.8. L'enseignement et l'apprentissage montrent que le développement linguistique des élèves relève de la responsabilité de tous les enseignants.

Application concrète C3.9. L'enseignement et l'apprentissage font appel à un éventail varié de stratégies.

Application concrète C3.10. L'enseignement et l'apprentissage sont différenciés afin de répondre aux différents besoins éducationnels et styles d'apprentissage des élèves.

Application concrète C3.11. L'enseignement et l'apprentissage reposent sur un éventail de ressources incluant les technologies de l'information.

Application concrète C3.12. L'enseignement et l'apprentissage permettent aux élèves de développer des attitudes et des compétences grâce auxquelles ils peuvent réaliser des actions significatives répondant à leurs propres besoins et à ceux d'autres personnes.

Application concrète C3.13. L'enseignement et l'apprentissage encouragent les élèves à réfléchir sur ce qu'ils apprennent, à la manière dont ils apprennent et aux raisons pour lesquelles ils le font.

Application concrète C3.14. L'enseignement et l'apprentissage favorisent un environnement d'apprentissage stimulant basé sur la compréhension et le respect.

Application concrète C3.15. L'enseignement et l'apprentissage encouragent les élèves à démontrer ce qu'ils ont appris de plusieurs façons.

Application concrète C3.16. L'enseignement et l'apprentissage développent chez les élèves les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

Norme C4. Évaluation : l'évaluation au sein de l'établissement reflète les principes de l'IB en matière d'évaluation des élèves.

Application concrète C4.1. L'évaluation au sein de l'établissement est alignée sur les exigences du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations fournies pour l'application concrète B1.5d.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C4.1.a. L'évaluation de l'apprentissage des élèves repose sur les objectifs et les critères d'évaluation propres à chaque matière.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette exigence au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette exigence soit en place au moment de l'autorisation. L'IB évaluera ce point durant la visite de vérification dans l'établissement, et en passant en revue les aperçus de cours ainsi que le calendrier préliminaire indiquant les échéances de l'établissement pour l'envoi des composantes d'évaluation interne et externe. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette exigence.

Veillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette exigence.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C4.2. L'établissement communique aux membres de la communauté scolaire les principes, la politique et les procédures en vigueur en matière d'évaluation.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.3. L'établissement utilise un éventail de stratégies et d'outils pour évaluer l'apprentissage des élèves.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.4. L'établissement fournit aux élèves un retour d'information leur permettant d'orienter et d'améliorer leur apprentissage.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.5. Les systèmes dont dispose l'établissement pour consigner les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.6. Les systèmes dont dispose l'établissement pour communiquer les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.7. L'établissement analyse les données de l'évaluation afin d'orienter l'enseignement et l'apprentissage.

Cette application concrète ne devant être ni en place ni en cours au moment de l'autorisation, nous n'avons à ce stade aucune question spécifique la concernant.

Application concrète C4.8. L'établissement offre des possibilités aux élèves de participer et de réfléchir à l'évaluation de leur travail.

Nous n'avons à ce stade aucune question spécifique sur cette application concrète. Cette application concrète doit être en cours au moment de l'autorisation. Les établissements sont donc supposés mettre en place les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences qui lui sont associées. Vous pourrez souhaiter inclure des activités dans ce sens dans votre plan d'action.

Application concrète C4.9. L'établissement a mis en place des systèmes garantissant que tous les élèves peuvent démontrer la consolidation de leur apprentissage, par le biais de la réalisation de l'exposition (PP), du projet personnel (PEI) ou du projet communautaire (pour les programmes se terminant en 3^e ou 4^e année du PEI), du mémoire (Programme du diplôme) ou du projet de réflexion (POP) selon le programme enseigné.

L'IB n'exige pas de preuves concernant cette application concrète au moment de l'octroi du statut d'établissement scolaire candidat. Il est impératif que cette application concrète soit en place au

moment de l'autorisation. À ce stade, l'IB passera en revue la description du processus du mémoire ainsi que les informations réunies durant la visite de vérification dans l'établissement. Veuillez inclure dans le plan d'action de l'établissement le travail que vous comptez effectuer pour satisfaire à cette application concrète.

Veuillez fournir une évaluation de la manière dont votre établissement satisfait actuellement à cette application concrète.

En cours

En place

Pas en place

EXEMPLE